

Marseille, le 20 OCT. 2025

La Présidente

Madame Corinne CHABAUD
Présidente de Terre de Provence
Agglomération
5 Place Marius Chabaud
13630 EYRAGUES

DOSSIER SUIVI PAR :

Bertrand TALDIR
DGD Mobilités Durables, Infrastructure et Voirie
T : 06 28 72 48 20
Adresse mail : bertrand.taldir@ampmetropole.fr
Nos réf : SSPMD-S5027000/2025-09-95662
Vos réf : CC/FM/EN/FS/n°25-665

Objet : Consultation des personnes publiques associées - Avis de la Métropole AMP sur le Projet de Plan de Mobilité Terre de Provence Agglomération

Madame la Présidente, *Chère Corinne*

C'est dans un esprit constructif et de coopération entre nos territoires que la Métropole Aix-Marseille-Provence a pris connaissance du projet de Plan de Mobilité (PdM) 2025-2035 de Terre de Provence Agglomération, tel qu'arrêté par votre Conseil communautaire le 17 juillet 2025.

Je souhaite tout d'abord vous remercier pour la qualité des échanges et la démarche partenariale qui ont accompagné l'élaboration de ce projet. Cette dynamique de dialogue et de coordination témoigne d'une volonté partagée d'améliorer la cohérence et l'efficacité des mobilités au service des habitants de nos territoires.

Après analyse des documents mis en consultation, la Métropole émet un avis favorable sur le projet de Plan de Mobilité de Terre de Provence Agglomération. Vous trouverez ci-après les principales observations formulées par ses services, dans le souci constant de renforcer la complémentarité de nos actions et la continuité de nos réseaux.

Le projet de Plan de Mobilité de Terre de Provence souligne à juste titre la coopération déjà engagée avec les autorités organisatrices de la mobilité limitrophes et la nécessité de garantir une cohérence interterritoriale. La Métropole partage pleinement cette orientation et souligne l'importance d'une articulation étroite avec le Plan Local de Mobilité "Alpilles-Durance", lancé le 1er juillet 2025, en déclinaison territorialisée du Plan de Mobilité 2020-2030 métropolitain.

Ce PLM, qui couvre notamment les communes d'Alleins, Aurons, Charleval, Eyguières, Lamanon, Mallemort, Sénas et Vernègues, constitue une opportunité concrète de coordination opérationnelle entre nos territoires. Les ateliers techniques qui seront prochainement organisés offriront un cadre propice à la co-construction, en particulier sur les enjeux de connexions interterritoriales déjà identifiés comme prioritaires.


Le projet identifie également avec pertinence le rôle de la halte ferroviaire d'Orgon et l'importance du renforcement des pôles d'échanges multimodaux. Afin de valoriser pleinement ces atouts et d'optimiser les rabattements vers les gares voisines (Avignon, Cavaillon, Miramas), la Métropole recommande que les dessertes intercommunales soient conçues en articulation avec les deux Services Express Régionaux Métropolitains (SERM) d'Avignon et d'Aix-Marseille-Provence.

Cette coordination permettra d'assurer une meilleure complémentarité des offres de transport, d'harmoniser les ambitions et de renforcer les interconnexions entre territoires. La Métropole finalise actuellement le dossier de constitution de son SERM, dont le dépôt est prévu pour juin 2026. L'un des scénarios étudiés prévoit notamment une ligne ferroviaire reliant Marseille à Cavaillon, avec un arrêt à la gare d'Orgon.

Enfin, la Métropole est favorable à l'aménagement d'une liaison cyclable le long du canal des Alpines entre Orgon et Sénas. Cette connexion revêt un intérêt particulier en assurant une continuité cyclable interterritoriale et en offrant une alternative sécurisée vers plusieurs pôles d'échanges multimodaux. Cette action pourrait utilement s'inscrire dans le cadre des travaux du Plan Local de Mobilité "Alpilles-Durance", afin de garantir la cohérence et l'efficacité du réseau cyclable à l'échelle interterritoriale.

Je tiens à vous assurer que nos deux collectivités continueront à travailler main dans la main dans l'intérêt du territoire et des habitants.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.


Martine VASSAL
